

Des locaux pour l'Orientoscope

La CCI devrait ouvrir début 2010 un vaste espace dédié à l'orientation et à la découverte des métiers dans les locaux de la Société industrielle de Mulhouse.

L'Orientoscope sur lequel travaille depuis longtemps la CCI Sud Alsace Mulhouse aura bientôt des locaux : en assemblée générale lundi, les élus de la chambre ont approuvé à l'unanimité la conclusion d'un bail avec la Société industrielle de Mulhouse (SIM). Ils ont aussi voté l'engagement d'une enveloppe de 200 000 € pour aménager et meubler les 750 m² dans lesquels

l'Orientoscope devrait ouvrir début janvier 2010, au rez-de-chaussée de la SIM, rue de la Bourse, un cadre central dans un lieu « mythique » de Mulhouse, a commenté Jean-Pierre Lavielle, le président délégué de la CCI.

Un « show-room » des métiers

Au total, un financement de 1,1 million d'euros sur trois ans a été obtenu pour le projet, avec le partenariat des branches professionnelles et de l'Agefa. Trois salariés ont déjà été recrutés et il y aura d'autres embauches, a annoncé Jean-Claude Wisson, directeur adjoint de la CCI.

L'Orientoscope comprendra quatre espaces, a-t-il exposé. Le premier répond à une volonté de

pallier une grande difficulté actuelle de l'orientation : la méconnaissance qu'ont beaucoup de jeunes de la réalité des métiers. Ce sera une sorte de « show-room » où l'on pourra découvrir, chaque semaine ou presque, de nouvelles professions, de façon vivante et illustrée (témoignages, démonstrations, etc.), grâce à un partenariat avec les branches professionnelles. Une vingtaine d'entre elles ont déjà accepté de se relayer pour venir présenter leurs métiers au fil des premiers mois, et des discussions sont en cours avec de nombreux autres partenaires. « Il se passera toujours quelque chose », a assuré M. Wisson.

Dans le deuxième espace, les jeunes et les adultes en quête d'orientation devraient pouvoir

faire le point sur leurs aptitudes. Le troisième espace sera plus classiquement dévolu à la présentation des filières et parcours de formation qui permettent d'arriver à tel ou tel métier. Vocation enfin du quatrième espace : « La rencontre avec la réalité des entreprises : comment trouver un apprentissage, un stage, un job, etc. ».

L'inspectrice d'académie Maryse Savouret, nommée lundi conseillère technique de la CCI, a salué le projet : « Il est tout à fait conforme à notre souhait de développer un partenariat interactif au bénéfice des jeunes, qui ont besoin de découvrir les métiers, et en particulier les métiers de demain », a dit la représentante de l'Éducation nationale.

F.F.

Ports La niche des colis lourds

Directeur des Ports de Mulhouse-Rhin, Jacky Scheidecker a évoqué lundi lors de l'assemblée générale de la CCI deux projets qui lui tiennent à cœur. Le premier consiste à développer un « hub vraquier » sur le site d'Île-Napoléon pour accroître sa capacité de stockage de marchandises vrac. Coût estimatif de la première tranche : 400 000 €. Le second projet a trait à ce qu'on appelle les colis lourds : des colis volumineux (composants de l'aéronautique, éoliennes, etc.) ou compacts mais de poids importants (générateurs de vapeur, réacteurs, etc.). « Les Ports de Mulhouse-Rhin sont prêts à investir pour répondre à ce type de demande, un marché en pleine expansion en passe de devenir une niche à très haute valeur ajoutée », souli-

gne Jacky Scheidecker. Mais ils se heurtent pour l'heure à un problème d'accessibilité au port d'Ottmarsheim en raison d'infrastructures routières inadaptées : « À ce jour, les autorisations accordées sont limitées à 150 tonnes ». Conséquence : des colis lourds d'entreprises comme Alstom ou General Electric à Belfort ou Liebherr et Geismar à Colmar sont acheminés par route au Port autonome de Strasbourg... « L'absence d'une solution pérenne et locale de gestion de ces flux spécifiques pourrait amener des entreprises à délocaliser leur production, d'autant que le portique de Strasbourg est limité à 465 tonnes et que les machines produites avoisineront les 700, voire 800 tonnes », a prévenu le directeur des PMR en sollicitant le soutien des élus de la CCI.

D'autres points en bref

Voici d'autres sujets évoqués lundi lors de l'assemblée générale de la CCI Sud Alsace Mulhouse.

CARMA. Olivier Becht, maire de Rixheim et futur n° 2 ex-aequo de la Communauté d'agglomération de la région Mulhouse Alsace, est venu présenter aux élus de la CCI les contours de cette grande agglomération à 32 communes qui devrait naître au 1^{er} janvier. Jean-Pierre Lavielle, président délégué de la CCI, a rappelé que cette dernière « s'est toujours positionnée en faveur d'une intercommunalité mulhousienne puissante », mais elle n'a pas voulu se « mêler au débat public pour deux raisons : notre statut d'établissement public nous empêchait de participer publiquement à un débat très politisé et nous n'avions aucune assurance sur le volet fiscal de cette intercommunalité ».

« Quid de Wittelshheim ? », a par

ailleurs interrogé M. Lavielle. « Wittelshheim, si elle le souhaite, trouvera un jour sa place dans la nouvelle agglomération », a répondu Olivier Becht.

ÉLECTIONS. En évoquant la réforme en cours des CCI, Jean-Pierre Lavielle a notamment noté que le projet devrait arriver au parlement début 2010 et que les prochaines élections au sein des chambres pourraient avoir lieu en novembre 2010.

SERM. En raison de la transformation de la Serm (Société d'équipement de la région mulhousienne) de société d'équipement mixte locale en société publique locale d'aménagement, la CCI va vendre ses 120 actions de la Serm à la Ville de Mulhouse.

Avec une coquette plus-value : achetées pour 18 300 € en 1990 et 1993, ces 120 actions sont rachetées par la Ville pour 95 812 €.

L'Alsace 30/09/09

MU02